

DELIBERATION 07-2022

Membres en exercice : 11

Membres présents : 10

Membres votants : 11

Date de la convocation : 05/04/2022

Date de l'affichage : 2021

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Roberval s'est réuni, à la mairie 2 Route de l'Église 60 410 Roberval, sous la Présidence de Monsieur Michel VERPLAETSE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel VERPLAETSE, Maire,

Hervé RENAULT, Michel SINEAU, Adjoint au Maire,

Aurore BOUCHENEZ, Ludovic CASTAGNONI, Sylvie DARAS, Didier HIMPE, Sylvie LECLAIR, Michel PIETRAS, Christian VAN WETTEREN, Conseillers Municipaux.

ABSENT EXCUSÉ :

Virginie RENAULT donne pouvoir à Hervé RENAULT

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

À l'unanimité, Michel SINEAU est désigné secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°07 : pour approbation COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur le Receveur Municipal ayant fait parvenir le compte de gestion de l'exercice 2021 du budget communal, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver ce document dont les résultats sont conformes à ceux du Compte Administratif.

Monsieur le Maire sort de la Salle du Conseil.

- Déficit d'investissement : 18 351.16 €
- Excédent de fonctionnement : 290 906.66 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2021 : 272 555 .50 €

Sous la Présidence de Monsieur Didier HIMPE, doyen des conseillers, après délibération, le Conseil Municipal vote et **APPROUVE** à l'unanimité le Compte de Gestion 2021 du budget communal.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Le Maire certifie en application
de l'article 2131-1 du Code
Général des Collectivités Territoriales,
que le présent acte est rendu exécutoire
Le 05/04/22

Le Maire
Michel VERPLAETSE

